

Aidagri 28

Un dispositif de soutien
pour un nouvel équilibre

Aidagri28
accompagne les exploitations
agricoles d'Eure-et-Loir
qui rencontrent des difficultés
économiques et financières.



est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 2010 et pilotée par les organisations professionnelles agricoles d'Eure-et-Loir.

Aidagri28 est présidée par Jean-Michel Gouache.

Aidagri28 assure un suivi adapté à chaque situation.

Aidagri28 bénéficie du soutien du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

Aidagri 28
Anne-Sophie Jurkiewicz
Maison de l'agriculture
10 rue Dieudonné Costes
28 008 Chartres Cedex
Tél.: 02 37 24 45 22
aidagri28@eure-et-loir.chambagri.fr
www.eure-et-loir.chambagri.fr

Membres fondateurs



Fédération des coopératives
agricoles d'Eure-et-Loir

Avec le concours financier



**Votre exploitation est fragilisée ?
 Vous vous interrogez sur les orientations à prendre ?
 Vous recherchez un autre regard sur la situation de votre entreprise ?**

Aidagri 28

Réalise un diagnostic approfondi :

- Enjeux et objectifs
- Menaces / opportunités
- Analyse économique et financière
- Voies d'amélioration possibles

Construit un plan d'action :

- Analyse de la faisabilité
- Priorités d'action
- Budget et trésorerie
- Facteurs clés pour y parvenir

Accompagne la mise en relation :

- Réalisation
- Ajustements nécessaires

Nous vous proposons :

- un **état des lieux** initial de la situation globale,
- au besoin, un 1^{er} **diagnostic** (gratuit).

Si vous souhaitez aller plus loin dans la démarche, Aidagri vous propose un **suivi personnalisé** comprenant un plan d'action :

- identification des axes prioritaires,
- réalisation du budget de trésorerie,...
- accompagnement auprès des créanciers (banques, coop, conseiller de gestion...),
- organisation de tables rondes de professionnels en vue d'un règlement amiable avec les créanciers.

La réalisation de ce suivi implique :

- votre pleine collaboration,
- une participation financière sur la durée du suivi :
- 50€ la 1^{ère} année, 100€ la 2^{ème} et 150€ la 3^{ème}

Nous garantissons :

- un interlocuteur unique,
- la confidentialité,
- une écoute attentive,
- l'expertise de notre réseau de partenaires.

1

Démarche volontaire de l'agriculteur

2

Etat des lieux de la situation

3

Élaboration du plan d'action

4

Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du plan d'action

Votre interlocuteur :

Anne-Sophie Jurkiewicz
 02 37 24 45 22
 aidagri28@eure-et-loir.chambagri.fr